

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI 2 & 3

CEN

CES

2025-2026

PHILOSOPHIE

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2025
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 8 au 18 septembre 2025
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du lundi 13 au jeudi 16 octobre 2025

EMPLOI DU TEMPS

➡ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 22 septembre 2025

Vacances de la Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Période des examens : du lundi 12 au samedi 24 janvier 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 26 janvier 2026

Vacances d'hiver : du samedi 28 février au lundi 9 mars 2026

Vacances de printemps : du samedi 25 avril au lundi 4 mai 2026

Période des examens : du lundi 11 mai au samedi 30 mai 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 8 juin 2026

2ème session d'examens : du lundi 22 juin au samedi 4 juillet 2026

Jury 2ème session : semaine du 6 juillet 2026

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



+

➤ <http://llsh.u-pec.fr>

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ	7
ORGANISATION DES ÉTUDES	11
DISPOSITIFS NUMÉRIQUES.....	12
DESCRIPTIONS DES ENSEIGNEMENTS.....	15
TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ.....	54
RÉGIME GÉNÉRALA	55
RÉGIME DÉROGATOIRE	56
COMPENSATION DES RÉSULTATS.....	57
RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION	58
AJAP	59



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante :

Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Laura LEMA SILVA : laura.lemma-silva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Martin DUMONT - martin.dumont@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Direction

Martin Dumont martin.dumont@u-pec.fr

Secrétariat pédagogique

- Philippe Poitiers, poitiers@u-pec.fr, bâtiment i, bureau i2 110, 01 45 17 11 41
- Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 9h30-13h/13h45-17h
- Rôle du secrétariat :
 - accueil des étudiants,
 - inscription dans les groupes de travaux dirigés,
 - diffusion et actualisation de l'information,
 - mise à jour des emplois du temps,
 - prise des rendez-vous avec les enseignants.

Enseignants

Mme Élodie BOUBLIL, maîtresse de conférences, bureau i3 124
M. Jean-Marie CHEVALIER, maître de conférences, bureau i3 124
M. Nicolas DUFFAU, moniteur, bureau i3 124
M. Martin DUMONT, maître de conférences, bureau i3 124
M. Frédéric FRUTEAU DE LACLOS, professeur, bureau i3 124
M. Florent GUENARD, professeur, bureau i3 124
M. Roberto POMA, professeur, bureau i3 124
M. Théodore PLASSART, moniteur, bureau i3 124
Mme Arianna SFORZINI, maîtresse de conférences, bureau i3 124
Mme Anne-Laure THERME, maîtresse de conférences, bureau i3 124

Répartition des responsabilités pédagogiques

M Martin DUMONT, directeur du département
Mme Arianna SFORZINI, responsable Licence 1 et référent Plan Etudiant, licence 2 et 3
M Jean-Marie CHEVALIER, responsable Master parcours ENS
M. Roberto POMA, responsable Master parcours HM, responsable LAS et responsable de la mobilité internationale

A close-up photograph of a person's hand holding a clear pen with a gold-colored tip. The hand is wearing a silver ring on the ring finger. The hand is positioned over an open, lined notebook. The text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' is overlaid in large, white, bold, sans-serif capital letters. A blue highlighter is visible behind the text, and a dotted line is positioned below it.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué. Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INADMISSIBLE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

Semestre 3

UE	volume horaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Histoire de la philosophie *	18
2.3.01	1h30 + 2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1	6
2.3.02	1h30 + 2h	Philosophie moderne et contemporaine 1	6
2.3.03	1h30 + 2h	Philosophie générale 1	6
UE08		Philosophie appliquée * ou parcours communication	6
2.3.04	1h30	Analyse d'une œuvre	3
2.3.05	1h30	Philosophie et sciences humaines 1	3
UE09		Outils	6
2.0.01	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
2.0.04	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

Semestre 4

UE	volume horaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE10		Histoire de la philosophie *	18
2.3.06	1h30+2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2	6
2.3.07	1h30+2h	Philosophie moderne et contemporaine 2	6
2.3.08	1h30+2h	Esthétique	6
UE11		Analyse philosophique ou parcours communication	6
2.3.09	1h30+1h30	Philosophie de la connaissance	3
2.3.10	1h30	Philosophie des sciences humaines 2	3
UE12		Outils	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
		Total	30

Semestre 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE13		Enseignements fondamentaux *	15
3.3.01	1h30+2h	Philosophie morale	5
3.3.02	1h30+2h	Philosophie politique	5
3.3.03	1h30+1h30	Histoire des sciences	5
UE14		Enseignements fondamentaux * ou parcours communication	6
3.3.04	1h30+2h	Logique et philosophie du langage	4
3.3.05	1h30	Textes philosophiques en langue étrangère	2
UE15		Outils	9
3.0.01	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
3.0.05		UE d'ouverture	3
3.3.06	1h30	Option faculté	3
Total			30

Semestre 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE16		Enseignements fondamentaux *	18
3.3.07	1h30+2h	Philosophie générale 2	5
3.3.08	1h30+2h	Philosophie des sciences	5
3.3.09	1h30+1h30	Problèmes et débats du monde contemporain	4
3.3.10	1h30+2h	Enjeux et théories éthiques	4
UE17		Enseignements fondamentaux * ou parcours communication	6
3.3.11	1h30	Philosophie et sciences humaines 3	3
3.3.12	1h30	Textes philosophiques en langue étrangère 2	3
UE18		Langue et culture Générale	6
3.0.03	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
3.3.13		Stage ou option faculté	3
Total			30

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (PHILOSOPHIE)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

SEMESTRE 3

UE07 – HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE *

2.3.01 - PHILOSOPHIE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE 1

Enseignante : FILIPPO SIRIANNI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Introduction à la pensée politique antique : de Homère à Platon (I)

Une communauté sans conflit est-elle possible ? Dans ce cours nous explorerons la notion de « conflit » telle qu'elle a été conçue dans l'Antiquité, en nous demandant si la pensée politique antique considèrerait le conflit comme une dimension irréductible de la cité. Au premier semestre, nous nous concentrerons en particulier sur la pensée politique de *Platon*, et sur l'examen des tentatives d'élimination du conflit dans les projets de cité de la *République*, du *Politique* et des *Lois*. Nous mesurerons alors la nouveauté du projet philosophique platonicien à travers un examen du problème dans la pensée de l'époque archaïque (Homère) et classique (les sophistes), à laquelle Platon s'oppose dans ses dialogues. Pour la fin du semestre il sera demandé aux étudiantes et étudiants d'avoir lu intégralement la *République* de Platon.

En parallèle du cours magistral, le TD permettra d'approfondir la pensée des auteurs étudiés à travers la lecture directe des textes, que nous commenterons ensemble. Il s'agira de se familiariser avec la manière des antiques d'élaborer des arguments, en apprenant à produire des analyses critiques des textes. Au premier semestre, nous nous concentrerons sur la lecture de la description du bouclier d'Achille dans le chant XVIII de l'*Illiade* et du livre V de la *République* de Platon.

Bibliographie sélective :

Textes anciens (traductions) :

Homère, *Illiade*, trad. Eugène Lasserre, Flammarion, 2000.

Platon, *République : du régime politique*, trad. Pierre Pachet, Folio, Gallimard, 1993.

Platon, *Politique*, trad. Luc Brisson, Jean-François Pradeau, Flammarion, 2003.

Platon, *Lois*, trad. Luc Brisson, Jean-François Pradeau, 2 vol., Flammarion, 2006.

Études critiques :

L. Brisson, F. Fronterotta (éd.), *Lire Platon*, PUF, 2008.

J.-F. Pradeau, *Platon et la cité*, Vrin, 2010.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.01 Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

RG : Écrit : commentaire de texte. Oral : exposés.

2.3.02 - PHILOSOPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE 1

Enseignant : MARTIN DUMONT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Comment accéder à une morale ouverte ? Lecture des *Deux sources de la morale et de la religion* de Henri Bergson.

Dans son dernier ouvrage, préparé durant de nombreuses années, Bergson entreprend l'étude de la morale et de la religion, au fil de la distinction principale entre le clos et l'ouvert. Il reconduit la méthode de l'examen d'un problème, urgent du fait de l'époque, par le biais de l'intuition de la durée. Qu'est-ce qui permet aux sociétés closes de s'ouvrir à l'appel, lui-même vital, de l'ouvert ? Au cœur de la démarche se trouve l'expérience de la mystique et des « grands hommes de bien » que la philosophie ne peut produire mais qu'elle peut méditer. La réflexion ouvre aux rapports de la morale avec la vie, mais aussi la sociologie, la philosophie de l'histoire, la technique. A travers l'étude suivie de l'œuvre, on reconstituera les liens de celle-ci avec le reste de la philosophie bergsonienne. On la mettra en dialogue avec les doctrines morales auxquelles l'auteur se confronte et d'autres avec lesquelles on la fera discuter.

Edition étudiée :

Henri Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, Puf Quadrige, 2013 [1932].

Bibliographie :

Julien Benda, *La trahison des clercs*, Paris, Grasset, 2003 [1927].

Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Puf Quadrige, 2007 [1889].

- *Matière et mémoire*, Paris, Puf Quadrige, 2012 [1896].

- *L'énergie spirituelle*, Paris, Puf Quadrige, 1990 [1919].

- *L'évolution créatrice*, Paris, Puf Quadrige, 2009 [1907].

Arnaud Bouaniche, *Bergson. Une philosophie de la nouveauté*, Paris, Ellipses coll. « Aimer les philosophes », 2022.

Gilles Deleuze, *Le bergsonisme*, Paris, Puf Quadrige, 2007 [1966].

Emmanuel Kant, *Critique de la raison pratique*, *Œuvres philosophiques* t. 2, Paris, Gallimard, 1985.

Maurice Merleau-Ponty, « Bergson se faisant », *Eloge de la philosophie et autres essais*, Gallimard NRF, 1960.

Georges Politzer, *Contre Bergson et quelques autres. Ecrits philosophiques, 1924-1939*, Paris,

Flammarion, 2013.

Ghislain Waterlot, *Mystique et histoire chez Henri Bergson*, Paris, Champion, 2024.

Frédéric Worms, *Bergson ou les deux sens de la vie*, Paris, Puf, 2004.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.02 Philosophie moderne et contemporaine 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : deux contrôles en temps limité au milieu et à la fin du semestre (50%), un devoir maison (25%), un exposé (25%).

2.3.03 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 1

Enseignant : ARIANNA SFORZINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme : *Qu'est-ce que le pouvoir (et comment s'exerce-t-il) ? Droit, nécessité ou abus ?*

Ce cours vise à explorer la question du pouvoir comme notion centrale de la pensée philosophique. Le pouvoir est en effet au cœur non seulement de la philosophie (et de l'actualité) politique, mais son histoire permet aussi de problématiser d'autres concepts philosophiques capitaux comme la justice, la responsabilité, la liberté, la vérité. Il s'agira tout d'abord d'analyser la notion même de pouvoir, pour essayer de penser ce qui fait sa réalité d'exercice et ses procès de légitimation. Nous aborderons pour cela une série d'auteurs fondamentaux de l'histoire de la philosophie occidentale, de Platon à Marx et Arendt. On questionnera ensuite la manière même dont la question du pouvoir touche celle du savoir, et du savoir philosophique en particulier. Y a-t-il une vérité du pouvoir, ou toute vérité même est-elle une forme de pouvoir, l'aspiration à la connaissance est-elle toujours intéressée, comme nous enseignent les généalogies de Nietzsche et de Foucault ? Dans un contexte socio-politique globalisé où les débats autour de la *Cancel Culture* remettent au centre du questionnement critique la concrétude située du dire-vrai, cette réflexion sur les enjeux de pouvoir de la pensée philosophique est sans doute encore plus d'actualité.

BIBLIOGRAPHIE

Arendt, Hannah, *Le Totalitarisme, Les Origines du totalitarisme*, partie III, Paris, Gallimard, 2002.

---, *Qu'est-ce que l'autorité ?* I, VI, in *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, « Folio », 2013, p. 121-138, 178-185.

Baldwin, James, Peck, Raoul, *I am not Your Negro*

Dostoïevski, Fiodor, *La légende du grand inquisiteur*

Fanon, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, François Maspero, 1961.

Foucault, Michel, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

--- « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et écrits 2. 1976-1988*, texte n° 306, Paris, Gallimard, « Quarto », 2001.

Hobbes, Thomas, *Léviathan*, chap.13, Dalloz, Paris, 1999.

hooks, bell, *De la marge au centre. Théorie féministe*, Paris, Editions Cambourakis, 2017, chap. 1 et 6.

Machiavelli, Niccolò, *Le Prince*, chap. VIII, XV-XIX, trad. J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, Paris,

PUF.

Marx, Karl, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, GF Flammarion, 1999.

Milgram, Stanley, *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité*, Paris, Éd. La Découverte, 2013.

Nietzsche, Friedrich, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, Paris, Gallimard, 2009, p. 7-25.

Platon, *Le politique*, 293c-294a, trad. E. Chambry, Paris, GF Flammarion, 2011.

Tocqueville, Alexis de, *De la démocratie en Amérique* [1840], t. II, IVe partie, chap. VI

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.03 Philosophie générale 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE08 – PHILOSOPHIE APPLIQUÉE * OU PARCOURS COMMUNICATION

2.3.04 - ANALYSE D'UNE ŒUVRE

Enseignante : Frédéric FRUTEAU DE LACLOS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Maurice Merleau-Ponty, *Signes* [1960], Paris, Gallimard, coll. Folio-Essais, 2001

En ouverture de ce recueil qu'il avait lui-même constitué, Merleau-Ponty reconnaissait le « disparate » des articles ainsi rassemblés, les uns relevant de l'essai philosophique, les autres du propos de circonstance, presque toujours politique. On s'intéressera en particulier au premier genre, l'essai philosophique, pour voir comment l'auteur a évolué depuis la *Phénoménologie de la perception* (1945), en s'emparant des découvertes des sciences sociales de son temps. Les chapitres I, III, IV et V retiendront notamment notre attention. Par-delà l'analyse des thèses de Merleau-Ponty, leur étude sera l'occasion de réfléchir sur le rapport entre phénoménologie « pure » et travail de terrain, mais aussi sur la façon dont chemine toute pensée, à travers l'approfondissement de problèmes propres autant que sous l'effet de rencontres fortuites.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Philosophie appliquée * ou parcours communication, 2.3.04 Analyse d'une œuvre ou parcours PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

2.3.05 - PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES 1

Enseignante : Lyvann VATE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le principe de mérite au croisement de la sociologie et des théories de la justice

Au cours, au moins, des soixante dernières années, la notion de mérite a simultanément envahi le discours public et a concentré des critiques particulièrement vives, venues de champs disciplinaires distincts et d'écoles de pensée parfois diamétralement opposées (si l'on songe à l'égalitarisme libéral et aux libertarianismes). Les sciences humaines (histoire, économie ou sociologie) ont souvent été convoquées dans ce débat, éclairé, en France, par la double démarche de l'individualisme méthodologique, d'une part, et du structuralisme bourdieusien d'autre part. Le cours se propose d'examiner la notion de mérite à la lumière des principales études qui lui ont été consacrées en théorie politique et en sociologie.

Bibliographie :

Raymond Boudon, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 1973 (publication poche : Hachette, Pluriel, 1985).

Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Minuit, 1963

Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970

Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, 1989.

John Rawls, *A Theory of Justice*, Oxford, OUP, 1971 ; trad. franç. *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987, rééd. Seuil, « Points essais », 1997

John Rawls, *Justice as Fairness: A Restatement*. Cambridge, Massachusetts : Belknap Press, 2001 ; *La justice comme équité*. Une reformulation de *Théorie de la justice* (2001), trad. par Bertrand Guillaume, Paris, La Découverte, 2008.

Stephen J. McNamee, Robert K. Miller Jr, *The Meritocracy Myth*, Rowman and Litterfield, 2004

Yves Michaud, *Qu'est-ce que le mérite ?*, Bourin, 2009, rééd. Gallimard, « Folio », 2010

Thomas Mulligan, *Justice and Meritocratic State*, Routledge 2018

Robert Nozick, *Anarchy, State and Utopia*, Basic Books, 1974 ; traduction française : *Anarchie, État et utopie*, Presses universitaires de France, 2016.

Michael Sandel, *The Tyranny of Merit. What's Become of the Common Good*, Farrar, Straus and Giroux, 2020, trad. franç. *La Tyrannie du mérite. Qu'avons-nous fait du bien commun ?* Albin Michel, 2021

Thomas M. Scanlon, *Why Does Inequality Matter?*, Oxford University Press, 2018 ; *Pourquoi s'opposer à l'inégalité*, trad. V. Mardellat, préf. Thomas Piketty, Agone, « Banc d'essais », 2022.

George Sher, *Desert*, Princeton University Press, 1989

Michael Walzer, *Spheres of Justice. A Defense of Pluralism and Equality*, New York, Basic Books Inc., 1983, trad. franc. *Sphères de justice*, Paris, Seuil, 1997

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Philosophie appliquée * ou parcours communication, 2.3.05 Philosophie et sciences humaines 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE09 – OUTILS

2.0.01 - LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

2.0.04 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats.

Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

SEMESTRE 4

UE10 – HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE *

2.3.06 - PHILOSOPHIE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE 2

Enseignant : Filippo SIRIANNI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Introduction à la pensée politique antique : Aristote (II)

Une communauté sans conflit est-elle possible ? Dans ce cours nous explorerons la notion de « conflit » telle qu'elle a été conçue dans l'Antiquité, en nous demandant si la pensée politique antique considérerait le conflit comme une dimension irréductible de la cité. Au deuxième semestre, nous explorerons le modèle de cité que propose Aristote, en nous penchant notamment sur le traitement du conflit dans les *Politiques*. Il sera également l'occasion d'examiner les critiques qu'Aristote adresse au projet platonicien de la *République*. Pour la fin du semestre il sera demandé aux étudiantes et étudiants d'avoir lu intégralement les livres I, II et III des *Politiques* d'Aristote.

En parallèle du cours magistral, le TD permettra d'approfondir la pensée des auteurs étudiés à travers la lecture directe des textes, que nous commenterons ensemble. Il s'agira de se familiariser avec la manière des antiques d'élaborer des arguments, en apprenant à produire des analyses critiques des textes. Au deuxième semestre, nous nous concentrerons sur la lecture du livre II des *Politiques* d'Aristote.

Bibliographie sélective :

Textes anciens (traductions) :

Aristote, *Les Politiques*, trad. Pierre Pellegrin, Flammarion, 2015.

Études critiques :

E. Berti, M. Crubellier (éd.), *Lire Aristote*, PUF, 2016.

P. Pellegrin, *L'Excellence menacée. Sur la philosophie politique d'Aristote*, Classiques Garnier, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.06 Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Écrit : commentaire de texte. Oral : exposés.

2.3.07 - PHILOSOPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE 2

Enseignant : ROBERTO POMA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Penser le corps : entre nature, norme et subjectivité

Bien qu'il semble relever de l'évidence la plus immédiate, le corps humain se dérobe dès qu'on tente d'en saisir l'essence. À la question apparemment simple : « qu'est-ce qu'un corps ? », aucune réponse univoque ne s'impose. Faut-il l'envisager comme une donnée biologique ? comme une construction sociale façonnée par les normes culturelles, les rapports de pouvoir et les technologies ? Comme le lieu du désir, de la souffrance et de la vulnérabilité ? Ou encore comme la condition même de toute subjectivité incarnée, le « pivot du monde » selon Merleau-Ponty ? Le corps est à la fois visible et invisible, objectif et vécu, naturalisé et symbolisé. Toute tentative de le réduire à une seule de ses dimensions (physiologique, psychologique, sociologique ou métaphysique) échoue à rendre compte de sa complexité ontologique. C'est pourquoi ce cours se propose d'interroger la pluralité irréductible des discours sur le corps dans la philosophie moderne et contemporaine, en articulant approche historique et analyse conceptuelle. De Descartes à Foucault, en passant par Spinoza, Nietzsche ou Merleau-Ponty, il s'agira de mettre au jour les tensions philosophiques fondamentales qui traversent les pensées du corps : dualisme et monisme, mécanisme et vitalisme, intériorité et extériorité, liberté et déterminisme.

Cette exploration théorique sera prolongée, dans le cadre des séances de travaux dirigés, par l'analyse de problématiques contemporaines situées au croisement de la médecine, de la bioéthique et du droit. Le corps y apparaîtra comme un enjeu de débat et de délibération : don d'organes, transidentité, dopage, enhancement, stigmates, morts médicalement assistées... Autant de cas où la question du « corps propre » croise celles de l'identité, de la norme, du soin, et de la dignité.

En définitive, il s'agira moins de proposer une définition du corps que de cartographier les régimes de pensée qui en construisent les contours, les usages et les valeurs, dans une perspective interdisciplinaire : philosophique, éthique, juridique, médicale et théologique. Le corps ne sera pas étudié comme un objet clos, mais comme un point d'intersection entre nature, culture, affectivité et pouvoir.

BIBLIOGRAPHIE

Descartes, René, *Les Passions de l'âme*, 1649.

Hobbes, Thomas, *De corpore*, 1655.

Spinoza, Baruch, *Éthique*, 1677.

Leibniz, Gottfried Wilhelm, *La Monadologie*, 1714.

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, *Esthétique*, 1835.

Schopenhauer, Arthur, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, 1819-1844.

Nietzsche, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, 1885.

Bergson, Henri, *Matière et Mémoire*, 1896.

Merleau-Ponty, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, 1945.

Foucault, Michel, *Le Corps utopique*, 1966.

Damasio, Antonio, *L'Erreur de Descartes*, 1994.

À consulter :

Boëtsch, Gilles et Andrieux, Bernard (éd.), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS éditions, 2008.
Marzano, Michela (éd.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.07 Philosophie moderne et contemporaine 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

2.3.08 - ESTHÉTIQUE

Enseignante : ARIANNA SFORZINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

LA BEAUTÉ ET SES FORMES. PARCOURS DANS LA PHILOSOPHIE DE L'ART

Parmi les concepts de la tradition philosophique occidentale, le beau est sans doute l'un des plus difficiles à saisir, étant constitutivement ouvert et polysémique. Une dimension subjective y est essentiellement en jeu : le beau est tel tout d'abord pour un sujet donné – faut-il pour cela se résigner à un relativisme radical du jugement esthétique sur la beauté ? L'art contemporain, avec sa contestation des impératifs formels et sa désorientation radicale du regard artistique, a rendu encore plus difficile l'usage du concept du beau dans la réflexion esthétique. Or le beau n'est pas seulement une propriété du réel, des « choses belles » : c'est aussi une force d'attraction, un pouvoir de séduction qui embrase le désir subjectif et que la philosophie occidentale n'a eu de cesse d'essayer de définir dans son mouvement sous différentes notions (*éros*, *agape*, etc.). La beauté a longtemps été une valeur autant esthétique que morale, se liant à l'histoire du concept de bien : le beau est ce qui est digne non seulement d'être regardé, mais aussi d'être aimé et recherché.

L'objectif du cours est de parcourir dans un premier temps l'histoire de la notion philosophique de beau, sur trois axes fondamentaux : le beau classique (de l'Antiquité à l'âge classique) ; le beau esthétique (18^e-19^e siècle) ; le beau impossible (le monde contemporain). Nous nous pencherons dans un deuxième temps sur des exemples tirés de l'art du 20^e et 21^e siècle pour poser une question décisive dans la « société des images » dans laquelle nous vivons : peut-on vraiment se passer du beau dans les arts, et quelles valeurs véhiculent encore aujourd'hui les formes jugées « belles » ?

BIBLIOGRAPHIE

Chiang T., « Aimer ce que l'on voit : un documentaire », in *La Tour de Babylone*, Paris, Folio SF, 2010.

Cohn D., Di Liberti G. (dir.), *Esthétique*, Paris, Vrin, 2012.

Deleuze G., « R comme Résistance », *Abécédaire* (1988).

Eco U., *Histoire de la beauté*, Paris, Flammarion, 2004.

Jimenez M., *L'esthétique contemporaine*, Paris, Klincksieck, 2004.

Kant I., *Critique de la faculté de juger*, traduction A. Renaut, Paris, GF Flammarion, 2015.

Lacoste J., *Qu'est-ce que le beau ? Les aventures de l'esthétique*, Bordas, 2003.

Marcuse H., *Vers la libération. Au-delà de l'homme unidimensionnel*, trad. J.B. Grasset, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969.

Nietzsche F., *Naissance de la tragédie*, trad. C. Denat, Paris, GF Flammarion, 2022.

Platon, *Hippias Majeur* et *Le Banquet*, in *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2023.

Vigarello G., *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir*, Paris, Seuil, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.08 Esthétique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE11 – ANALYSE PHILOSOPHIQUE OU PARCOURS COMMUNICATION

2.3.09 - PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE

Enseignant : JEAN-MARIE CHEVALIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Nature, source et valeur de la connaissance

En quoi consiste la connaissance ? Comment peut-on l'obtenir ? Pourquoi la désirer ? Afin de répondre à ces questions, nous examinerons les principaux problèmes qu'elles soulèvent dans la philosophie contemporaine de la connaissance (en particulier le problème de Gettier, du scepticisme, et de la valeur de la connaissance). Nous étudierons les approches principales qui ont été développées pour y répondre (épistémologie des vertus, fiabilisme, connaissance première...), et soulignerons les distinctions fondamentales structurant les débats (fondationalisme / cohérentisme ; internalisme / externalisme ; contextualisme / invariantisme ; faillibilisme / infaillibilisme, ...).

Bibliographie

- Dutant, Julien, *Qu'est-ce que la connaissance ?* Vrin, 2010.
- Engel, Pascal, *Va savoir ! De la Connaissance en général*, Herman, 2007.
- Pritchard, Duncan, *What is this thing called knowledge?*, Routledge, 2014.
 - Sarzano, Melanie, « Connaissance (gp) », L'encyclopédie philosophique, URL : <http://encyclo-philo.fr/connaissance-gp/>
 -
 -

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Analyse philosophique ou parcours communication, 2.3.09 Philosophie de la connaissance		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

2.3.10 - PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES 2

Enseignante : Deborah KNOP

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Spécificités de la science historique

Puisqu'on ne peut sauver tout le passé, alors il faut choisir : de quel savoir historique avons-nous besoin ?

Le cours interroge la spécificité des objets de l'histoire, de certains de ses concepts centraux (l'époque, l'événement, la mémoire, le passé notamment) et de ses méthodes.

À travers eux, les efforts d'objectivité, auxquels elle aspire probablement même dans le cas de l'histoire *des vaincus*, de celle qui procède à *rebrousse-poil* (Walter Benjamin), semblent fonder sa légitimité. Mais sont-ils voués à l'échec, en raison d'une part irréductible de subjectivité et de relativité ou d'une impossible factualité ? Si tel est le cas, il n'est pas certain que l'on puisse juger légitimement des époques et des événements passés ; une réflexion sur les critères du jugement à adopter s'impose. Le cours s'intéressera à l'exemple de la Révolution française pour étudier les tensions qui peuvent grever autant qu'animer ce type de jugement.

Une forme de cercle semble en effet caractériser l'épistémologie historique : si l'homme est le produit de l'histoire, comment peut-il en juger ? En outre, comment peut-il la faire à son tour, et s'arracher à une forme de détermination que les données du passé pourraient représenter ? Le cours adoptera alors une dimension plus pragmatique et politique, se demandant de quelle histoire nous avons besoin pour construire notre présent et notre avenir.

Bibliographie

Benjamin, Walter, *Sur le concept d'histoire*, éd. P. Boucheron et O. Mannoni, Paris, Payot, 2017
Foucault, Michel, « L'Ordre du discours » (Leçon inaugurale au Collège de France, 1970), dans *Dits et Écrits*, tome 1 : 1954-1975, Paris, Gallimard, 2001 (texte n° 70)

Foucault, Michel, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire » (1971), dans *Dits et Écrits*, tome 2 : 1976-1988, Paris, Gallimard, 2001 (texte n° 84)

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, *La Philosophie de l'histoire*, dir. M. Bienenstock, Paris, LGF, 2009

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, éd. B. Bourgeois, Paris, Vrin, juin, 2018

Heidegger, Martin, *Être et Temps*, trad. F. Vezin, Paris, Gallimard, 1992
 Kant, Emmanuel, *Le Conflit des facultés*, dans *Opuscles sur l'histoire*, dir. P. Raynaud Paris, GF, 2021
 Marx, Karl, et Engels, Friedrich, *L'Idéologie allemande*, éd. J.-J. Barrère, Paris, Nathan, 2009
 Marx, Karl, et Engels, Friedrich, *Manifeste du Parti Communiste*, éd. J.-J. Barrère, Paris, Nathan, 2009
 Montaigne, Michel de, *Les Essais*, Paris, LGF (« Le Livre de Poche »), dir. J. Céard, 2001 (en particulier II, 10, « Des livres »)
 Nietzsche, Friedrich, *Seconde considération intempestive, De l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie*, éd. P.-Y. Bourdil et H. Albert, Paris, GF, 1998
 Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, éd. P. Vidal-Naquet et D. Roussel, Paris, Gallimard, 2000
 Tocqueville, Alexis de, *L'Ancien Régime et la Révolution*, éd. J.-P. Mayer, Paris, Gallimard, 1985

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Analyse philosophique ou parcours communication, 2.3.10 Philosophie des sciences humaines 2 ou PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

En contrôle continu, des fiches de lecture tout au long de l'année (25%), un exposé oral ou un commentaire écrit (25%), et un devoir sur table à la fin du semestre (50%).

UE12 – OUTILS

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : HÉLÈNE D'HERVÉ, Philippe DE BRITO

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe De Brito, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, philippe.de-brito-parente@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Outils, 2.0.02 Informatique appliquée		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13.

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures.

2^e session : Épreuve pratique, durée 2 heures.

2.0.03 - LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

SEMESTRE 5

UE13 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX *

3.3.01 - PHILOSOPHIE MORALE

Enseignante : Arianna SFORZINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

L'ÉNIGME DU MAL. QUESTIONS PHILOSOPHIQUES AUTOUR DE LA VIOLENCE

Ce cours vise à explorer la question du mal, et plus précisément de la violence comme énigme à la fois philosophique et artistique. Il se construira autour de trois problématiques fondamentales, à appréhender à travers différents supports (textes, films, images, performances) : 1. la violence comme caractère supposé essentiel de la nature humaine (Peut-on faire le mal pour le mal ? Quelles forces nous inclinent à la violence ?) ; 2. la question de la violence comme racine de la vie commune des hommes (La société civile naît-elle d'un acte de violence ? Est-elle une réponse à « la guerre de chacun contre chacun » ?) ; 3. la violence comme puissance potentiellement créatrice et révolutionnaire (Quel degré de violence est-il nécessaire pour produire un changement réel dans la vie politique ? Peut-on mettre en scène la violence dans les arts et la littérature comme forme de critique efficace ?). À travers une approche pluridisciplinaire, chaque séance sera centrée sur l'analyse précise d'une œuvre philosophique, littéraire ou artistique. À partir de ce travail d'analyse, il sera demandé aux étudiants de développer une réflexion personnelle et critique et, ainsi, de prendre position sur le texte, le film ou l'image étudié.

BIBLIOGRAPHIE / FILMOGRAPHIE / ŒUVRES

Artaud A., *Pour en finir avec le jugement de Dieu*, 1947.

Baldwin J., *La Prochaine Fois, le feu (The Fire Next Time)*, Paris, Gallimard, « Folio », 2018.

Fanon F., *Les damnés de la terre*, Paris, François Maspero, 1961 (Éditions La Découverte, 2002).

Miller A., *Les sorcières de Salem*, trad. M. Aymé, Paris, R. Laffont,

Neiman S., *Penser le mal. Une autre histoire de la philosophie*, Paris, 1^{er} Parallèle, 2022.

Nietzsche F., *Par-delà bien et mal*, trad. P. Wotling, Paris, GF, 2022.

Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Kane S., *L'amour de Phèdre*, Montreuil, L'Arché, 2002.

Kubrick S., *Orange mécanique*, 1971.

Pasolini P.P., *Salò*, 1976.

Picasso P., *Guernica*.

Ricoeur P., *Le mal*, Genève, Labor et Fides, 2004.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.01 Philosophie morale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Exposés à partir des textes étudiés en cours (50%) et devoir de 4h sur table (50%) sur un sujet de réflexion en rapport avec le cours.

3.3.02 - PHILOSOPHIE POLITIQUE

Enseignant : FLORENT GUÉNARD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Politique et religion : la question de la tolérance

Le problème des relations entre religion et politique se pose lorsque l'Église et l'État sont suffisamment séparés pour se considérer comme des autorités autonomes et cependant encore suffisamment liés l'une à l'autre pour vouloir empiéter sur leur domaine respectif. Dans ce cours, nous étudierons ce qu'on nomme le problème théologico-politique en nous concentrant sur la pensée politique des 17^{ème} et 18^{ème} siècle et sur les auteurs qui, au sein du contractualisme, ont tenté de le résoudre. Nous insisterons particulièrement sur la question de la tolérance qui suppose une désintringation du politique et du religieux.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits d'articles qui seront proposés lors de la première séance.

Bibliographie (indicative) :

Primaire :

Hobbes, *Léviathan*, trad. G. Mairet, Paris, Gallimard, Folio, 2000.

Locke, *Le Second traité du gouvernement*, trad. J.-F. Spitz, Paris, Puf, 1994.

Lettre sur la tolérance et autres textes, trad. Jean Le Clerc et J.-F. Spitz, Paris, GF-Flammarion, 1992.

Montesquieu, *L'Esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, 1979.

Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Paris, GF-Flammarion, 1964.

Secondaire :

Marc-Antoine Dilhac, *La tolérance, un risque pour la démocratie ?* Paris, Vrin, 2014.

Claude Lefort, « Permanence du théologico-politique ? », dans *Essais sur le politique 19^{ème}-20^{ème} siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 275-329.

Paul Ricœur, *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Seuil, 1999.

La tolérance, textes choisis et présentés par Julie Saada-Gendron, Paris, GF-Flammarion, 1990.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.02 Philosophie politique		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.03 - HISTOIRE DES SCIENCES

Enseignants : ROBERTO POMA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Ce que « nature » veut dire.

Une enquête historique et critique sur les usages du terme « nature » dans les savoirs scientifiques et philosophiques

Ce cours propose une généalogie critique du concept de nature à travers l'histoire des savoirs, en interrogeant les multiples acceptions et fonctions du lexique naturaliste (« nature », « naturel », « surnaturel », « contre-nature ») dans les champs scientifique, philosophique, religieux et politique. Loin de constituer une notion stable ou univoque, la « nature » a constamment été mobilisée pour légitimer ou contester des normes, des lois, des pratiques et des croyances. Elle a servi tantôt de fondement à l'ordre cosmique, tantôt d'alibi aux discours d'exclusion, tantôt encore de levier critique contre les dérives du technicisme ou du pouvoir.

Dans un premier temps, nous analyserons les grandes acceptions historiques du terme « nature », en particulier dans les sciences, de la *physis* grecque à la nature mécanisée de l'époque moderne, en passant par les débats sur le vitalisme, les lois naturelles, la *technè*, le miracle ou encore la figure du monstre. Ces étapes permettront de montrer comment les sciences elles-mêmes sont traversées par des présupposés ontologiques, épistémologiques et moraux qui mettent en cause l'idéal d'un savoir purement objectif ou désincarné.

Les travaux dirigés inviteront à une enquête approfondie sur des études de cas significatives : controverses scientifiques, dispositifs expérimentaux, cas-limites et figures frontières. L'objectif est de problématiser les usages du concept de nature dans les pratiques savantes en mettant en lumière les tensions entre naturalisation et normativité. Grâce à l'étude d'exemples historiques, les étudiants seront initiés aux grands courants de l'épistémologie historique contemporaine (Fleck, Canguilhem, Kuhn, Daston, Stengers, Latour,) afin de mieux comprendre comment les notions d'observation, d'expérience ou d'objectivité sont construites, situées, et parfois idéologiquement investies.

À travers cette démarche, le cours entend défaire l'apparente évidence de ce que « nature » veut dire, et former les étudiants à une lecture critique des usages scientifiques, philosophiques et sociaux de la « nature » et du vivant.

BIBLIOGRAPHIE

François Dagognet, *Considérations sur l'idée de nature*, Vrin, 1990.

Jean Céard, *La nature et les prodiges*, Droz, 2008.

Jean Ehrard, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Albin Michel, 1994.

Isabelle Stengers, *L'invention des sciences modernes*, Flammarion, 1995.

Lorraine Daston, *Une histoire de l'objectivité scientifique*, Edition de l'EHESS, 1998.

Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1983.

Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, La découverte, 1995.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.03 Histoire des sciences		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Deux épreuves en temps limité, au milieu et à la fin du semestre (50%), un dossier écrit sur un sujet au choix (25%), un exposé sur le dossier (25%).

UE14 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX * OU PARCOURS COMMUNICATION

3.3.04 - LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Enseignant : Jean-Marie CHEVALIER
Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h
Programme :

Ce cours constitue une introduction à la philosophie analytique à travers les liens qu'elle établit entre l'étude du langage et l'épistémologie. Seront ainsi examinées les diverses théories de la vérité et de la signification du ^{xx}e siècle et les grands mouvements de la philosophie analytique que furent l'atomisme logique, l'empirisme logique et la philosophie du langage ordinaire, ainsi que les développements plus récents en théorie de la signification (le débat réalisme-antiréalisme, la « nouvelle théorie de la référence »).

Bibliographie

- Ambroise, B & Laugier, S. (éd.), *Philosophie du langage*, 2 vol., Vrin, 2009-2011.
- Grice, J. L., *Quand dire c'est faire*, trad. Bruno Ambroise, Seuil, 2024.
- Recanati, F., *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Gallimard, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.04 Logique et philosophie du langage		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.05 - TEXTES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Enseignant : Romain MOLLARD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Texte anglais:

William James, The varieties of religious experience, 1902

Avec cet ouvrage, le psychologue et philosophe William James a mis en avant une conception empiriste et pragmatiste de la religion qu'il s'agira de mettre en perspective avec les approches rationalistes. Nous nous arrêterons en particulier sur l'approche néo-hegelienne dont Royce est un représentant et avec qui James est en débat constant.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.05 Textes philosophiques en langue étrangère ou PE		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

En contrôle continu, des fiches de lecture tout au long de l'année (25%), un exposé oral ou un commentaire écrit (25%), et un devoir sur table à la fin du semestre (50%).

UE15 – OUTILS

3.0.01 - LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet ensei-

gnement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

3.0.05 - UE D'OUVERTURE

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats.

Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

3.3.06 - OPTION FACULTÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Option Faculté (3 ECTS ; 19h30 TD)

Consulter le programme détaillé de ces enseignements dans le « Catalogue des options Faculté » mis en ligne sur le site internet de l'UFR ; se reporter à la partie III. (Précisions sur les enseignements transversaux => Options).

SEMESTRE 6

UE16 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX *

3.3.07 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 2

Enseignant : Frédéric FRUTEAU DE LACLOS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Écriture de soi et connaissance des milieux

Ce cours a deux ambitions, symétriques et croisées : montrer que les écritures du moi produisent des connaissances sur le milieu de l'écrivain, mais aussi montrer que la production de la connaissance anthropologique se fait toujours par l'intermédiaire de la narration de soi. Mener cette double démonstration suppose d'élaborer une théorie de la subjectivation qui soit une théorie de l'implication : dans le processus de formation du sujet, le milieu se trouve toujours impliqué, de telle sorte que le récit de soi est toujours en même temps une description du milieu de formation. Inversement et symétriquement, tout travail ethnographique, qui vise à restituer le sens d'un environnement social et naturel, doit en passer par les émotions et les affections du sujet producteur de connaissance : il n'y a pas d'autre moyen d'accéder à la vérité du milieu.

Le cours s'appuiera aussi bien sur des textes classiques de la philosophie que sur des œuvres de l'anthropologie contemporaine. Les passages significatifs seront distribués en classe.

Indications bibliographiques (les références seront abordées dans cet ordre) :

Michel de MONTAIGNE, *Essais* [1580-1588], 3 tomes, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1973

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Rêveries du promeneur solitaire* [1782], Paris, Classiques-Garnier, 1948

Maine de BIRAN, *Journal* [1814-1824], 3 tomes, Neuchâtel, Éd. de la Baconnière, 1954-1957

Marcel PROUST, *Contre Sainte-Beuve* [1954], Paris, Gallimard, coll. Folio, 1987

Bronislaw MALINOWSKI, *Journal d'ethnographie* [1967], trad. française Tina Jolas, Paris, Seuil, 1985

Michel LEIRIS, *L'Afrique fantôme* [1934], Paris, Gallimard, 1981

Claude LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, coll. Terre humaine, 1955

Jean-Paul SARTRE, *Les mots* [1964], Paris, Gallimard, coll. Folio, 1972

Indications complémentaires :

Georges POULET, *Les métamorphoses du cercle* [1961], Paris, Champs-Flammarion, 1979

Clifford GEERTZ, *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur* [1988], trad. française Daniel Lemoine, Paris, Métailié, 1996

René LOURAU, *Le journal de recherche. Matériaux d'une théorie de l'implication*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.07 Philosophie générale 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.08 - PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Enseignant : JEAN-MARIE CHEVALIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Le cours reprend les grandes questions de la philosophie générale des sciences (qu'est-ce qu'une explication scientifique ? l'unité des sciences est-elle un mythe ou un idéal ?), en abordant certaines de ses notions fondamentales (causalité, compréhension et explication, théorie). Il s'intéressera aussi à l'épistémologie de quelques sciences particulières comme les mathématiques ou la physique contemporaine.

-Barberousse, Anouk, Denis Bonnay & Mikaël Cozic (dir.), *Précis de Philosophie des Sciences*, Vuibert, 2011.

-Esfeld, Michael, *Philosophie des sciences : une introduction*, 3ème éd., PPR, 2017.

-Hempel, Carl Gustav, *Eléments d'épistémologie*, Paris, Armand Colin, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.08 Philosophie des sciences		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.09 - PROBLÈMES ET DÉBATS DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignant : NICOLAS DUFFAU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Introduction à la philosophie de l'environnement

Dans la crise écologique que nous traversons, la philosophie de l'environnement cherche à repenser le rapport que nous – êtres humains – entretenons avec la nature. Ce cours vise à dégager les principales questions de la jeune philosophie de l'environnement, et les réponses qui y ont été apportées, à partir de certains ouvrages indispensables. Comment en est-on venus à considérer quasi-exclusivement la nature comme une ressource à exploiter et/ou une puissance à dominer ? Qu'est-ce d'ailleurs que la « nature » ? S'oppose-t-elle à la « culture » ? Et quelle place l'homme y occupe-t-il ? Autant de questions (et bien d'autres) que nous aborderons philosophiquement – mais toujours en dialogue avec d'autres disciplines : anthropologie, sociologie, écologie, psychologie, éthologie, etc. –, afin d'esquisser des voies possibles de sortie de la crise écologique.

Bibliographie indicative

- Afeissa, Hicham-Stéphane. *Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect*, Paris, Vrin, 2017.
- Descola, Philippe. *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2005.
- Jonas, Hans. *Le Principe de responsabilité : Une éthique pour la civilisation technologique* (1979), rééd., Paris, Flammarion, 2013.
- Latour, Bruno. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 2006.
- Léopold, Aldo. *Almanach d'un comté des sables* (trad. Anna Gibson), Paris, GF, 2000.
- Morizot, Baptiste. *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Marseille, Wildproject, coll. « Domaine sauvage », 2016.
- Plumwood, Val. *La crise écologique de la raison* (trad. Pierre Madelin), Paris, PUF, 2024.
- Stépanoff, Charles. *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, Paris, La découverte, 2021.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.09 Problèmes et débat du monde contemporain		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.10 - ENJEUX ET THÉORIES ÉTHIQUES

Enseignant : FLORENT GUÉNARD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Le juste et le bien

Comment définit ce qui est juste ? Faut-il tenir compte dans cette définition de toutes les doctrines morales qui fondent des communautés d'appartenance ? Ou doit-on estimer que le juste est ce qui est utile à une société ? Ces questions sont classiques, mais elles ont fait l'objet d'un large débat au sein des théories contemporaines de la justice et ont grandement contribué à un renouveau au sein de la philosophie morale. Elles seront l'objet de ce cours, où l'on s'interrogera notamment sur la manière dont Rawls et ceux qui l'ont discuté ont envisagé, à nouveaux frais, nos convictions morales.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits d'articles qui seront proposés lors de la première séance.

Bibliographie (indicative) :

Primaire :

Mill, John Stuart, *L'utilitarisme* (1861), trad. G. Tanesse, Paris, Champs classiques, 1988.

Rawls John, *Théorie de la justice* (1971), trad. C. Audard, Paris, Seuil, 1987.

Nozick, Robert, *Anarchie, État, utopie* (1974), trad. coll., Paris, PUF, 1988.

Sandel, Michael, *Le libéralisme et les limites de la justice* (1982), trad. J.-F. Spitz, Paris, Seuil, 1999.

Walzer Michael, *Sphères de justice* (1983), trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.

Secondaire :

Van Parijs, Philippe, *Qu'est-ce qu'une société juste ?* Paris, Seuil, 1991.

Kymlicka, Will, *Les théories de la justice. Une introduction*, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.10 Enjeux et théories éthiques		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE17 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX * OU PARCOURS COMMUNICATION

3.3.11 - PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES 3 OU PE

Enseignante : Frédéric FRUTEAU DE LACLOS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Histoire et psychologie

La pratique historique s'est constituée en France au XX^e siècle en rompant avec une approche purement documentaire des faits passés : les historiens des Annales, à la tête de la revue du même nom, ont voulu s'affranchir de la méthode, réputée positiviste, de leurs prédécesseurs. Par-delà l'événementialité politique attestée par les archives officielles, elle a souhaité atteindre à l'épaisseur de « mentalités ». Elle a alors rencontré des courants psychologiques qui s'employaient de leur côté à historiciser leur objet, et travaillaient à édifier une « psychologie historique ».

Le cours reviendra d'abord sur le mouvement de cette conceptualisation croisée. Puis, il s'interrogera sur l'héritage de ces deux courants de pensée, en rendant compte de l'avènement d'une anthropologie historique revendiquée tantôt par des historiens, tantôt par des psychologues, des philosophes et des anthropologues.

Indications bibliographiques (les références seront abordées dans cet ordre) :

Charles LANGLOIS & Charles SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898, disponible sur le site gallica.bnf.fr

Lucien FEBVRE, *Combats pour l'histoire* [1954], Paris, Agora-Pocket, 1992, en particulier « Une vue d'ensemble. Histoire et psychologie » [1938] et « Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? La sensibilité et l'histoire » [1941], p. 207-238, disponible sur le site <https://classiques.uqam.ca>

Ignace MEYERSON, *Les fonctions psychologiques et les œuvres* [1948], Paris, Albin Michel, 1995

Jean-Pierre VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs. Essais de psychologie historique* [1969], Paris, La découverte, 1996, disponible sur Cairn.info

Georges DUBY, « L'histoire des mentalités », dans Charles SAMARAN (dir.), *L'histoire et ses méthodes*, coll. Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1961, p. 937-966, accessible sur Cairn.info

Georges DUBY, *L'histoire continue*, Paris, Odile Jacob, 2010, disponible sur Cairn.info

Jacques LE GOFF, « Les mentalités : une histoire ambiguë », dans Jacques LE GOFF & Pierre NORA (dir.), *Faire de l'histoire*, t. 3, *Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 1974, p. 76-94

Indications complémentaires :

André BURGUIÈRE, « L'anthropologie historique » et Philippe ARIÈS, « L'histoire des mentalités », dans Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire* [1978], Bruxelles, Éditions complexe, 2006, p. 137-190

Jacques RANCIÈRE, *Les mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Points-Seuil, 1992

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.11 Philosophie et sciences humaines 3 ou PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.12 - TEXTES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE ÉTRANGÈRE 2

Enseignante : ELODIE BOUBLIL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

H. Arendt, "Totalitarianism", in *The Origins of Totalitarianism*, part 3, p. 305-483, New York, Harvest Book, 1973.

La pensée de Hannah Arendt se situe au croisement de la philosophie politique, de l'anthropologie philosophique et des sciences humaines. Elle puise dans l'histoire de la philosophie, et dans l'analyse des régimes contemporains les concepts clés de ses analyses – concepts qu'elle transforme à la lumière des enjeux politiques et sociétaux de la modernité. Ce cours proposera une lecture suivie de l'un de ses textes majeurs et fondateurs : *Totalitarianism*, troisième partie de l'ouvrage qui l'a fait connaître : *The Origins of Totalitarianism*. Nous tâcherons d'analyser la spécificité et les caractéristiques de ce que Arendt nomme un régime « totalitaire », en soulignant l'originalité de sa réflexion par rapport aux penseurs politiques qui l'ont précédée, et en examinant la pertinence historique et philosophique de ce concept.

Bibliographie indicative

Abensour Miguel (dir.), *Politique et pensée : actes du colloque Hannah Arendt (Paris, 14-16 avril 1988)*, Paris, Payot, 1996.

Arendt Hanna, *Le système totalitaire*, Paris, Seuil, 1972.

Bernstein R.J., *Why read Arendt now*, Cambridge, Polity, 2018.

Courtine-Denamy Sylvie, *Hannah Arendt*, Ed. Hachette Littératures, collection Pluriel, Paris, 1997.

Kristeva Julia, *Le Génie féminin*, Hannah Arendt, Ed. Gallimard, collection Folio Essais, Paris 2003.

Poizat Jean-Claude, *Hanna Arendt, une introduction*, Paris, Pocket, 2013.

Tassin Etienne, *Le trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Ed. Payot & Rivages, collection Critique de la politique, Paris, 1999.

Villa, D.R., *The Cambridge Companion to Hannah Arendt*, Cambridge, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.12 Textes philosophiques en langue étrangère 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE18 – LANGUE ET CULTURE GÉNÉRALE

3.0.03 - LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

3.3.13 - STAGE OU OPTION FACULTÉ

EXPLICATION DES TYPES DE RÉSULTATS EN L2 DE PHILOSOPHIE

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

DESCRIPTIF

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1

Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design.
(P. DE BRITO)

Axe 2

Montage audio et vidéo d'un mockumentary

RÉGIME DÉROGATOIRE, DOUBLE LICENCE

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent philippe.de-brito-parente@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

non débutant

LATIN

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, **l'inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, **l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

L2-L3

CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTE

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment. Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

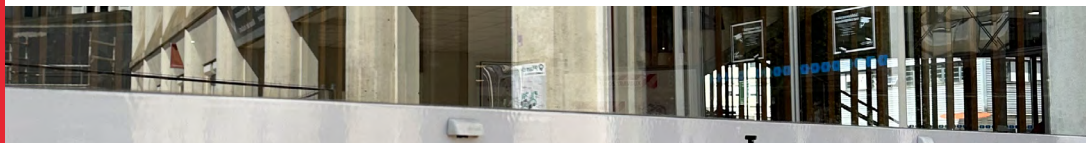
Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade aux semestres impairs,
Virginie Mathé aux semestres pairs - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité.

Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

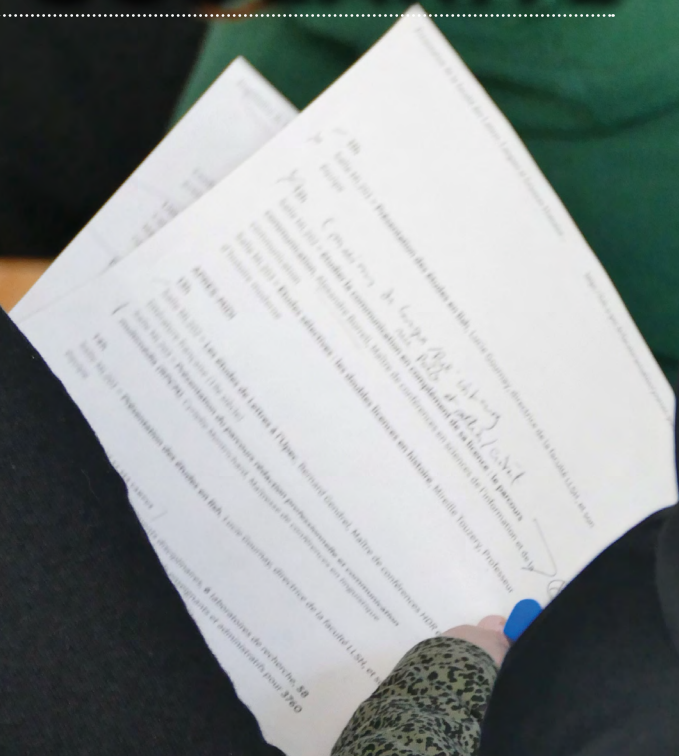
La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.



EN SAVOIR +



ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ



TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL



RÈGLEMENT DES EXAMENS



RÈGLEMENT DES JURYS

BORNES UNIVERSITAIRES



CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE**



PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, AJassociation@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers
en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

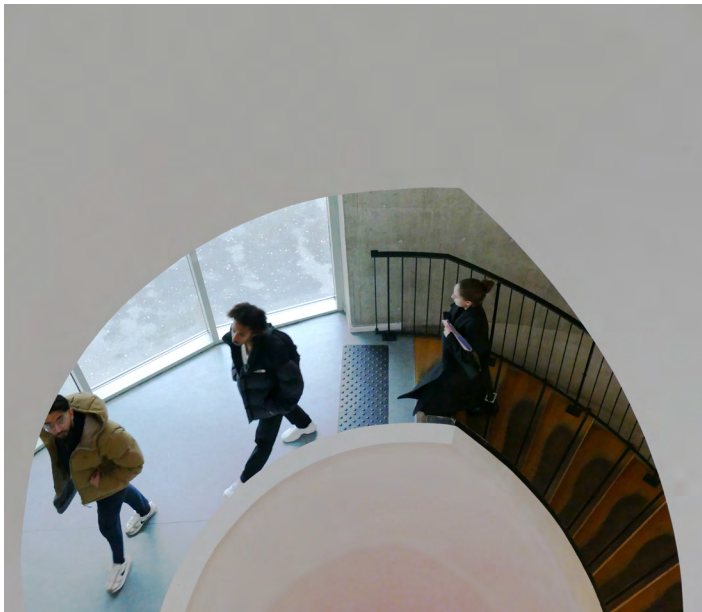
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

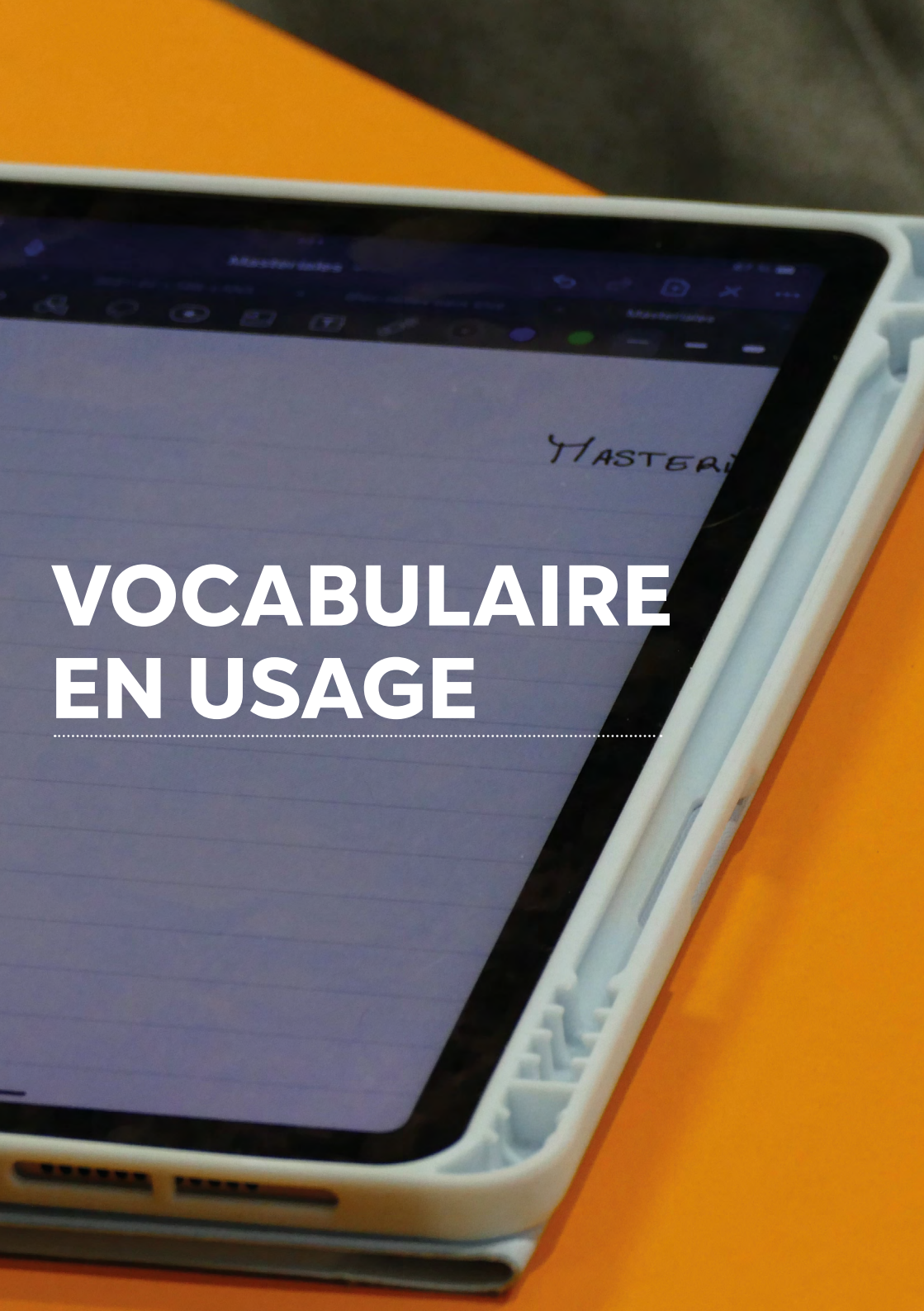
Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

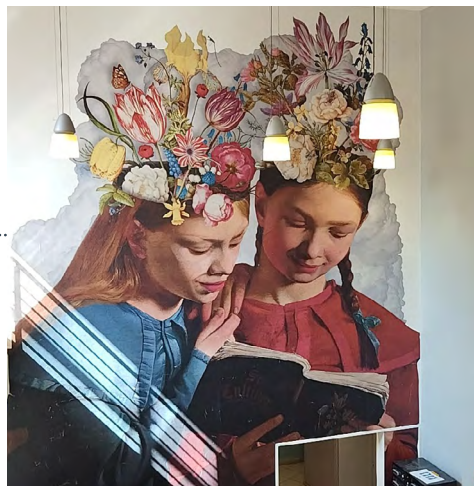
Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

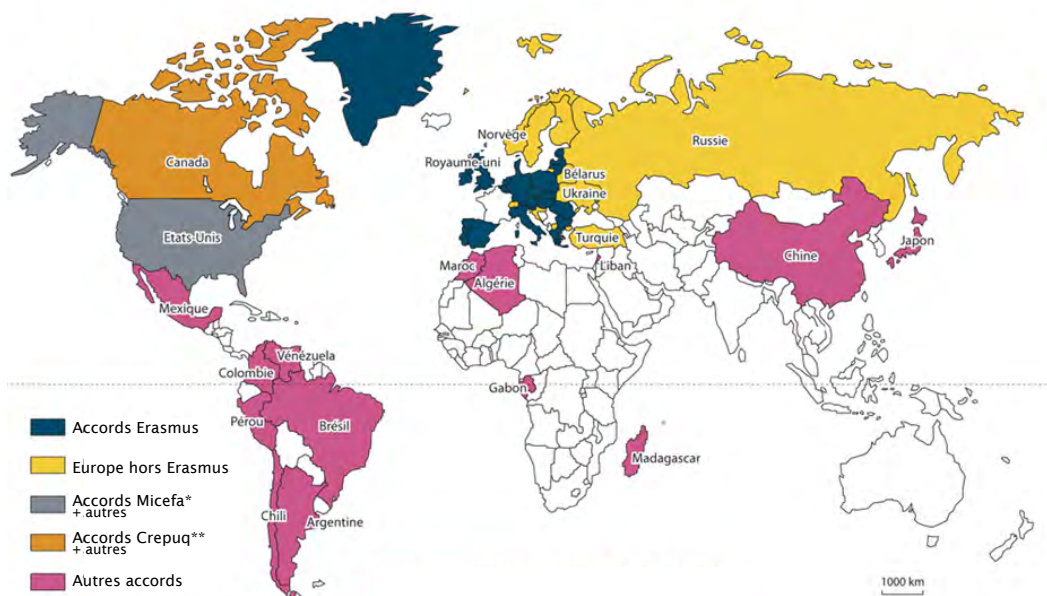
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.f



LI2&3

Mobilité CEN internationale CES



*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

lsh.u-pec.fr/international



LI2&3

Dans quelle salle CEN est mon cours ? CES

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

Identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE

identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom ▲

- Groupes
 - 900 - DIFPRO
 - 900 - Groupes Services centraux et d
 - 900 - MIEE
 - 900 - OSU-EFLUVE
 - 900 - PATRIMOINE
 - 901 - UFR DROIT
 - 902 - UFR LETTRES CC
- Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER

en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines ▼

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE

En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



Où se trouve ma salle ?

LI 2^{&3} CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



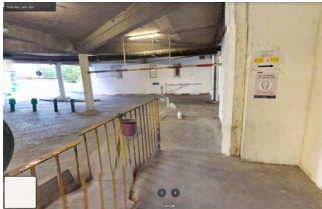
LI2&3

Les salles CEN cachées CES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec









SECRÉTARIAT DE LICENCE 2 & 3

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau i2-110

01 45 17 11 41

sec.philosophie-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyer un mail*





llsh.
u-pec
.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université